

de ces pays à assurer le service de leur dette. Cette condition est également primordiale pour que le Canada bénéficie des possibilités d'exportation résultant de leur croissance.

Dans la mesure du possible, le Canada a poursuivi une politique axée sur la libéralisation du système des échanges multilatéraux en s'efforçant, en particulier, d'améliorer l'accès aux marchés des produits agricoles et tropicaux. Nous avons cherché à obtenir un renforcement des règles et des codes de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et nous avons mené le débat sur la nécessité d'une organisation mondiale du commerce - idée que la Commission Sud a reprise dans son récent rapport. Mais le Canada n'en est pas moins favorable à un traitement particulier des pays en développement, notamment les pays les moins avancés. Le principal objectif du Canada est d'en arriver à l'intégration de tous les pays à un système d'échanges multilatéraux où ils pourront tous bénéficier des mêmes droits et avoir les mêmes obligations.

L'ampleur de la dette constitue pour les pays débiteurs une entrave supplémentaire qui les empêche de faire face aux problèmes environnementaux. **Les programmes d'ajustement doivent intégrer les préoccupations environnementales.** La conversion de dettes en échange de mesures de protection de l'environnement est l'une des façons d'alléger le service de la dette tout en fournissant des ressources pour les projets de protection de l'environnement. Les politiques visant à instaurer une croissance soutenue aideront à surmonter les problèmes de pauvreté et de surpopulation qui sont à l'origine des problèmes environnementaux de nombreux pays à faible revenu.

La conditionnalité

La première réaction des institutions financières internationales à la crise de l'endettement a été d'appliquer des conditions de rendement économique axées sur des buts macro-économiques de façon à régler le problème immédiat de la balance des paiements. S'il était capital d'établir des fondements solides pour favoriser une croissance à plus long terme, le remède n'en était pas moins violent et il a souvent abouti à court terme à une chute abrupte de la production, à des pertes d'emplois, à une hausse des prix intérieurs des produits cruciaux et à une diminution des services sociaux.

Cette approche initiale monolithique de la conditionnalité a évolué et a débouché sur un cadre plus vaste et plus axé sur la croissance qui vise à régler les problèmes économiques fondamentaux de ces pays en tenant compte des facteurs sociaux et politiques.

Les trois éléments essentiels pour que les réformes portent fruit sont les suivants :

- a) Les politiques de stabilisation à court terme du pays débiteur doivent être intégrées à un plan d'ajustement structurel mené à moyen terme et adéquatement financé par des sources extérieures comme les institutions financières internationales, les banques commerciales, les banques régionales de développement et les donateurs bilatéraux;
- b) Les programmes d'ajustement structurel doivent être conçus en vue d'atteindre des objectifs d'équité et d'efficience économiques et assortis de mécanismes pour atténuer les conséquences sociales et environnementales négatives;
- c) Un programme d'ajustement ne peut réussir que s'il repose sur le soutien de la population et la détermination de la classe dirigeante.